

Lundi 27 mai 2024, à Rennes

Accord de financement entre la Région et la Banque européenne d'investissement

Un prêt de 190 M€ pour engager pleinement les lycées bretons dans les transitions

Les élections européennes approchent et beaucoup de citoyens s'interrogent encore parfois sur le rôle de l'Europe dans notre vie quotidienne. L'accord signé entre la Région Bretagne et la Banque européenne d'investissement (BEI), ce lundi, à Rennes, illustre ses missions dans les territoires de l'UE. Cet accord-cadre de financement consiste en un prêt de 190 M€, consenti sur 25 ans par l'institution de financement de l'Union européenne, pour soutenir le plan d'actions immobilier des lycées, propriétés de la Région Bretagne. Il a été paraphé par Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, et Tanguy Desrousseaux, chef de la division secteur public et infrastructure pour l'Europe de l'Ouest à la Banque européenne d'investissement.

L'accord de financement Région / BEI aura des répercussions majeures. D'ici 2028, **près de 30 000 lycéens bretons bénéficieront de ce programme d'investissement**, qui se décompose en **40 opérations immobilières** réparties dans les 4 départements de la Bretagne administrative.

Plus de 115 000 m² d'espaces éducatifs seront construits, agrandis ou rénovés dans le cadre de ce plan : modernisation des infrastructures, accessibilité, achats d'équipements pédagogiques, efficacité énergétique, résilience face au changement climatique, installation de panneaux photovoltaïques, etc.

Les lycées, priorité régionale

La Région Bretagne est propriétaire de **116 lycées publics**, ce qui représente une surface de **près de 2 millions de m²**.

«La Région souhaite offrir aux jeunes, à l'ensemble des personnels exerçant au sein des lycées, agents régionaux et enseignants, **les meilleures conditions de vie et de travail** pour favoriser la **réussite scolaire** des élèves et l'**épanouissement** des adultes et des citoyens de demain», rappelle le Président **Loïg Chesnais-Girard**. Dans ces établissements, la Région augmente son effort d'investissement en faveur des transitions écologiques et environnementales.

Le dernier **plan d'actions immobilier** en cours (2024-2027) s'élève à **390 M€**. La BEI en financera donc près de la moitié.

La BEI, bras financier de l'Union européenne

Créée en 1958 par le Traité de Rome, la Banque européenne d'investissement est l'institution de financement de l'UE. Elle est le premier prêteur multilatéral et le **principal bailleur de fonds de l'action en faveur du climat dans le monde**. Son **capital** est détenu par les **27 États-membres** de l'Union. Depuis sa création, la BEI a investi plus de 1 000 milliards d'euros en Europe.

L'institution est un **partenaire privilégié de la Région** car ses prêts confortent des projets structurants (rames TER, port de Brest...) et ses crédits peuvent être mobilisés sur une longue période.

Exemples de travaux financés via l'accord Région - BEI :

- restructuration de l'internat et du gymnase du lycée Du Guesclin d'Auray,
- reconstruction du lycée Jean-Marie Le Bris à Douarnenez (salles de classes, section Segpa, restaurant) et végétalisation du site,
- construction d'un self au lycée Emile-James d'Étel et restructuration d'un internat mutualisé avec le lycée maritime,
- construction d'un bâtiment pour les sections ASSP (accompagnement, soins et services à la personne) au lycée de l'Elorn à Landerneau,
- dans l'ensemble des lycées publics : renouvellement des équipements de cuisine, des chaudières et amélioration du pilotage énergétique.